



LE MARCHE DE LA CREATION



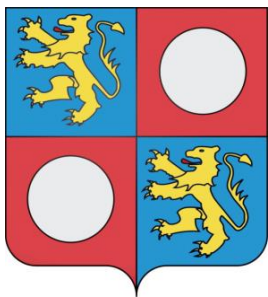
Dimanche

12 décembre 2021

De 9H à 17H



BULLETIN
D'INSCRIPTION



Le Centre Communal d'Action Sociale d'Ucel organise son Marché de la Création (**uniquement de la création fait maison**).

Qui aura lieu le

**DIMANCHE 12 DECEMBRE 2021
DE 09H00 A 17H00
A L'ESPACE DEYDIER A UCEL.**

Si vous désirez participer à cette manifestation, veuillez nous retourner le bulletin d'inscription accompagné de la photocopie de votre carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire, ainsi que le règlement **AVANT LE 20 NOVEMBRE 2021** (sachant que le nombre de places sera limité, 33 tables maximum).

Pour tout autre renseignement, appelez le 04.75.35.31.46.

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

L'emplacement est au prix de 7 € la table de 2 mètres (qui vous est fournie et limité à 2 tables maximum).

Possibilité d'installer les stands le samedi 11 décembre entre 15h30 et 17h30 ou le dimanche à partir de 8h.

- Les organisateurs seront sur place dès 8h pour vous accueillir. Attention les places seront limitées et numérotées.
- Prévoir une couverture ou une bâche pour pouvoir déposer des objets sous la table.
- Possibilité de restauration sur place (buvette, casse-croûte).
- Le jour de la brocante, il vous sera demandé une identification (carte d'identité, passeport ou permis de conduire).
- L'exposant déclare renoncer à tout recours contre les organisateurs en cas de vol, détérioration, dommage matériel causé à son préjudice pendant le marché de la création.

Bulletin à retourner à : Mairie d'Ucel
13 route de Saint Julien – 07200 UCEL
avant le 20 novembre 2021

BULLETIN D'INSCRIPTION POUR LE MARCHÉ DE LA CREATION DU 12 DECEMBRE 2021

Nom, prénom :

Adresse :

Tél. :

Nombre		Prix unitaire	Total
Table (2 tables maximum)		7 €	
Règlement de			

En tant que particulier, j'atteste :

- vendre exclusivement des objets de création fait maison.
- ne pas avoir participé à une vente au déballage plus de 2 fois par an (art R 321-9 du Code Pénal).

Signature :